PRÉFÈTE DES DEUX-SÈVRES Liberté Egalité Fraternité

Service de la Coordination et du Soutien Interministériels Pôle Environnement Affaire suivie par : Xavier SINNA

Tél.: 05, 49, 08, 69, 58

Adresse mail: xavier.sinna@deux-sevres.gouv.fr

Niort, le 26 JUIL. 2022

## Prise d'acte nº A6397

Monsieur,

Par courrier du 21 novembre 2019, vous m'avez transmis un porter à connaissance relatif à la mise à jour des rubriques ICPE concernant la SAS GALLIANCE DINDE sur la commune de MONCOUTANT.

Cette exploitation bénéficie, au titre de la réglementation applicable aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), de l'arrêté préfectoral d'autorisation n° A4479 du 09 mars 2006 modifié par les arrêtés n° A4667 du 03 août 2007 et 5192 du 01 février 2012.

Après examen du dossier, en liaison avec l'inspection des installations classées et au vu de son rapport du 18 octobre 2021, il ressort que le tableau de classement de votre établissement a évolué suite à la parution de plusieurs décrets modifiant la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Vous trouverez en annexe de ce courrier le nouveau tableau de classement actualisé.

Conformément à l'article R.181-46 du code de l'environnement, je prends donc acte de votre demande qui ne modifie pas de façon substantielle votre dossier initial.

En outre, je vous rappelle que les dispositions des actes susvisés demeurent applicables à votre installation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Préfète,

Emmanuelle DUBÉE

SAS GALLIANCE DINDE 15, La Javrelière 79 320 MONCOUTANT SUR SEVRE